

REPUBLIQUE FRANCAISE  
 DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR  
 CANTON D'AUNEAU  
 COMMUNE DE YERMENONVILLE  
 2 rue de Gallardon - 28130  
 Tél : 02 37 32 32 14  
 Courriel : [mairie.yermenonville@ermlan.fr](mailto:mairie.yermenonville@ermlan.fr)  
 Site internet : [www.yermenonville.fr](http://www.yermenonville.fr)



Horaires d'ouverture au public :  
 Lundi : de 9 h à 18 h 30  
 Mardi : de 18 h 00 à 19 h 30  
 Jeudi : de 18 h 00 à 19 h 00

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 12 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept, le douze octobre à 20h30, le Conseil municipal s'est réuni en lieu et séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Bernard MARTIN, Maire.

**Présents** : MM Martin, Delarue, Antongiorgi, Destouches, Bayon (arrivée à 20h50), Mmes Chevallier, Coudray, Loisel, M Gille, Mmes Chupin, Antongiorgi, M. Feller.

**Absents excusés** : MM. Bayon (pouvoir à M. Martin jusqu'à 20h50), Rousseau (pouvoir à M. Delarue), Pivert, Mabrouk,

**Secrétaire de séance** : Mme Antongiorgi

**Egalement présent** : Mme Limeul (secrétaire de mairie)

### 1. Commerce : choix de l'entreprise pour l'attestation de conformité à la RT 2012 en fin de travaux.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la société Bureau Véritas pour un montant de 680 € HT.

Arrivée de M. Bayon à 20h50

### 2. Communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile de France : approbation des rapports de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le Conseil municipal approuve, à la majorité des membres présents (1 abstention – 12 voix pour), les rapports de la CLECT du 19 et du 25 septembre 2017.

### 3. Demande de participation 2017 au Fonds d'Aides aux Jeunes du Conseil Départemental.

Le Conseil municipal à la majorité des membres présents (1 abstention) décide de ne pas participer au financement du FAJ pour l'année 2017.

### 4. Demande de participation financière au Fonds de Solidarité Logement du Conseil Départemental.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide à l'unanimité de ne pas participer au financement du FSL pour l'année 2017.

### 5. Demande de subvention 2017 de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Yermenonville

Le Conseil municipal décide, à la majorité des membres présents (8 voix pour – 0 abstention – 5 voix contre) d'allouer la somme de 305 € à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Yermenonville pour 2017.

### 6. Questions et affaires diverses

- Fibre optique :

M. Bayon rend compte de la dernière réunion avec les responsables du département, de SFR, et de la Communauté de Communes des Portes Euréliennes. Une amélioration de la réception de la télévision est au détriment de la puissance internet qui a énormément baissé. Une nouvelle réunion est prévue le 16 octobre prochain en présence de SFR sur site (abonnés et armoires). Si aucune amélioration du débit n'ait constaté suite à cette réunion, la CC des Portes Euréliennes, dont c'est la compétence, se réserve le droit de prévenir les medias. De nouveaux opérateurs vont entrer sur le marché (Bouygues) et installer leurs propres matériels.

- Commerce « Le Troquet de la Vallée »

Suite au lancement de l'appel d'offres aux entreprises pour les travaux et à l'ouverture des plis, l'analyse du choix des entreprises est en cours par le maître d'œuvre. Le chantier devrait démarrer d'ici la fin de l'année 2017.

Monsieur Gille demande s'il serait envisageable d'installer un défibrillateur sur la commune.

### 7. Comptes rendus des commissions et syndicats.

- Communauté de communes des Portes euréliennes d'Ile de France

Monsieur Martin indique que suite au départ de quelques communes vers Chartres Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le nombre d'habitants passe de 60 000 à 49 000.

La communauté de communes va engager une concertation auprès de la population en mettant à disposition un questionnaire sur internet et autres points (marché, gare...) sur ce que l'on souhaite sur notre territoire (sur le plan scolaire, économique, culturel...). Celui-ci sera disponible sur le site de la commune début novembre.

- Syndicat « Territoire d'énergie 28 »

Monsieur Antongiorgi indique que les travaux d'enfouissement des réseaux rue de Maintenon se terminent prochainement. Les habitations sont raccordées. Les poteaux ciments seront retirés mi-novembre. Un nouvel éclairage a été installé à l'église.

- SIVOM

Dans le cadre de l'application de la loi NoTRE, les syndicats doivent disparaître au 31 décembre 2017. Houx rejoignant Chartres Métropole, Houx et Yermenonville étudient les différentes possibilités de fonctionnement après cette date pour la station d'épuration.

La balade du Père Noël aura lieu le samedi 23 décembre 2017.

- Syndicat des Eaux

Le problème est le même que pour le SIVOM.

- Syndicat de la Voise

Monsieur Antongiorgi rend compte des différentes réunions du syndicat. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les syndicats de rivière seront supprimés. L'intercommunalité des Portes euréliennes d'Ile de France prendra la compétence et assurera l'ensemble des missions de la GEMAPI (GEstion conjointe des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations).

La mise en œuvre de la GEMAPI repose sur différents moyens d'action complémentaires permettant à la fois une meilleure gestion des milieux aquatiques comme une meilleure prévention des inondations. Les actions de restauration morphologique des rivières, leur connexion avec les zones humides, la préservation et la restauration des zones d'expansion des crues concourent à la protection des biens et des personnes.

Les modalités opérationnelles devront veiller à rationaliser les structures pour éviter la ventilation des missions à un trop grand nombre d'acteurs.

Dans les versants de zones rurales, les inondations peuvent être largement influencées par les phénomènes de ruissellement.

- Commission des Affaires Scolaires.

Monsieur Destouches indique que la classe de Madame DA a été repeinte par les élus et Jean-Christophe.

- Commission Cérémonies et manifestations communales

Monsieur Destouches indique que le 14 juillet a rencontré un franc succès. Les élus, les Pompiers de Yermenonville et les bénévoles se sont investis dans l'animation de cette journée.

- Commission Vie culturelle, mémoire et patrimoine

Madame Antongiorgi indique que la sortie à Orléans début septembre a rencontré un vif succès. La visite du musée campanaire Bollée et la promenade en gabarre sur la Loire ont été très appréciées.

Madame Loisel rapporte que le concert de musique médiévale du groupe « Discanthus » de très grande qualité a été écouté par près de 80 personnes.

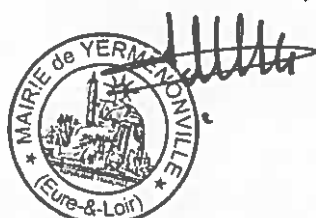
- CCAS

Madame Antongiorgi indique que 40 personnes sont inscrites au Repas des Seniors. Celui-ci est organisé conjointement avec les communes de Bailleau et Mévoisins et aura lieu le samedi 21 octobre. L'animation sera assurée par l'école de danse Laura Chatenet qui se produira sur la scène de la salle des fêtes de Bailleau.

Elle ajoute qu'elle a participé à l'assemblée générale de l'ADMR. Les changements répétés du personnel auprès des anciens ont été une nouvelle fois signalés.

**Séance levée à 22h40**

**Le Maire,  
Bernard MARTIN**



## **INFORMATIONS DIVERSES**

### **FIBRE OPTIQUE**

Suite aux interventions de SFR le 16 octobre dernier, et après contrôle des débits, il s'avère que les débits au boîtier de raccordement sont normaux. Par contre, les mesures prises en interne au niveau des ordinateurs chez l'habitant peuvent annoncer des débits insuffisants. Des box, wifi ou ordinateurs anciens ne permettent pas d'avoir un débit suffisant. Globalement, le débit se situe entre 200 et 600 Mega.

Pour connaître votre débit : <http://www.speedtest.net/fr/>

### **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES**

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales pour 2018 peuvent se présenter en mairie aux heures de permanences jusqu'au 31 décembre 2017. Se munir d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

### **RECENSEMENT CITOYEN**

Dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire, tous les jeunes français (garçons et filles) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend, outre le recensement, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), le recensement permet aussi l'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales.

A la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics avant l'âge de 25 ans.

La démarche se fait à l'initiative du jeune, seul ou accompagné par l'un de ses parents. Il doit fournir une pièce d'identité justifiant de la nationalité française, du livret de famille tenu à jour et d'un justificatif de domicile.

### **AGENCE POSTALE INTERCOMMUNALE**

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Ouverture les samedis matin :

4 novembre – 18 novembre –

2 décembre – 16 décembre -